

# Communisme-Ouvrier

www.communisme-ouvrier.info | contact@communisme-ouvrier.info | (33) 06 17 56 01 74



## Et pendant l'été, la politique antisociale à peine voilée continue

Chaque été porte sa dose de sales coups et cet été n'a pas fait exception. Dès l'arrivée des vacances, on sonnait la fin de la récréation d'une mobilisation nationale qui, avouons-le, peinait déjà à prendre son élan. Le troisième 49-3 dégainé par Valls donnait définitivement vie à la « Loi Travail ». Ce « Frankenstein » rassemblé avec les pièces fournies par le patronat, aidé par la passivité totale de la gauche gouvernementale nous replonge dans une autre époque.

Faudra-t-il se poser la question si les congés payés eux-mêmes étaient en danger dans les années à venir ? Pour près de 40 % de familles qui ne partiront pas en vacances cette année, cette question n'a déjà plus d'importance. Pour d'autres qui ont la chance de sentir le sable fin des plages et l'eau salée de l'océan, la rentrée prochaine

risque d'avoir un goût bien amer.

Et on peut se poser des questions avec un état d'urgence prolongé qui favorise une politique répressive vis-à-vis des exilé-es et du mouvement social bien plus qu'il empêche les attaques terroristes et avec une élection présidentielle qui démarre avec une surenchère de propos xénophobes et racistes.

Et dans cette course à qui va ramasser le plus de sympathie des franges les plus réactionnaires de la société, il n'y a pas de place pour les sujets qui concernent l'emploi, la démocratie, la liberté, l'égalité réelle hommes/femmes, la lutte contre les inégalités, les discriminations, le sexisme et le racisme... L'ICO a engagé des travaux afin de faire des propositions à la hauteur des enjeux tournés vers ces questions là. ■

## Sommaire

p. 2 - Même de gauche, le nationalisme n'est pas une alternative

p. 3 - Travailleuses, travailleurs... de qui parle-t-on ?

p. 4 - Le service civique ou l'embrigadement national et le permis d'exploiter

p. 6 - L'été, les vacances pour les uns, les expulsions pour les autres

p. 6 - Sortir de l'agriculture intensive ?

p. 7 - Les fraternités étudiantes américaines : culture du viol et privilèges de classe

p. 8 - Solidarité internationale face à la loi travail -

p. 8 - Pas d'amende pour une distribution de tract

# Même de gauche, le nationalisme n'est pas une alternative

Camille Boudjak

Le tribun Mélenchon s'est, dans les premiers, lancé dans la campagne électorale pour les présidentielles de 2017. Du slogan « L'humain d'abord » en 2012, on est passé à « La France insoumise »... et, comme dans toute campagne nationaliste, Mélenchon distille un poison qui divise et donc affaiblit le monde du travail.

Ainsi, dans l'émission « Des Paroles et des actes », il dénonce « l'Europe allemande », et s'en prend au gouvernement Merkel « qui fait la politique de ses retraités ». L'ensemble des retraités d'Allemagne seront ravis d'apprendre que le gouvernement Merkel mène « leur » politique ! L'âge légal de départ en retraite passera à 67 ans d'ici 2029 avec un taux de pension de base qui passera de 70% à 64% du salaire moyen d'ici 2030... bref, une politique similaire à celle de la France et des autres pays capitalistes, avec des attaques identiques contre le salaire socialisé, et une même conséquence, l'augmentation de la pauvreté chez les retraités. Ainsi on est passé, en Allemagne, à un taux de pauvreté chez les retraités de 10,3% en 2006 à 15,6% en 2015... Et c'est ce qui serait une politique de Merkel en faveur de « ses » retraités ?!

Mélenchon lors de son intervention à « Des Paroles et des actes », il s'en est même pris aux réfugiés. Il a pu ainsi dire à ce sujet: « *Il ne faut pas ouvrir les frontières de manière irresponsable* ». Il reprend ainsi, d'une façon à peine différente, la thèse de Rocard selon laquelle « *on ne peut pas accueillir toute la misère du monde* ».

En septembre 2015 déjà, il avait doublé Merkel sur sa droite à ce propos en déclarant qu'accueillir les réfugiés « *n'est pas la solution au problème* ».

Et Mélenchon propose, pour « s'attaquer à la racine du problème » d'ouvrir des discussions avec Bachar Al-Assad. Une politique pas si différente que celle que mènent déjà les gouvernements actuels d'Europe.

Le tribun du parti de gauche (PG) veut discuter avec Bachar Al-Assad, Hollande, Merkel et Cameron signent déjà des accords avec le régime autoritaire d'Erdogan, le gouvernement érythréen de Isaias Afwerki qui compte au moins 10 000 prisonniers politiques pour un pays d'à peine 6 millions d'habitants, ou même avec Omar el-Béchir, chef de l'État soudanais poursuivi pour crimes contre l'humanité, génocide et crimes de guerre.

Dans un cas comme dans l'autre, ce ne sont que les noms des dictateurs qui changent : lorsque les politiciens parlent de « s'attaquer aux racines du problème » pour ne pas accueillir de réfugiés, il s'agit de renforcer les régimes en place qui, justement, poussent, par la misère, les guerres et la répression, des centaines et des centaines de milliers d'êtres humains à prendre la route et à risquer leurs vies dans l'espoir d'une vie meilleure en Europe.

Le discours de Mélenchon et de l'ensemble des politiciens sur l'impossibilité d'accueillir des réfugiés sous prétextes économiques masque surtout le fait que si la misère augmente, en France comme ailleurs, c'est justement dans un contexte où jamais les grands patrons et actionnaires n'ont été aussi riches. Les patrons du CAC 40 n'en finissent pas de se gaver ! Les « 500 plus riches » de France pèsent 460 milliards d'euros, cinq fois plus qu'en 1996. Et à l'échelle internationale, depuis 2016, les 1 % les plus riches possèdent plus de la moitié du patrimoine mondial.

Quant à nous, les 80 % pour les plus pauvres, on se partage royalement 5,5 % des richesses. Alors oui, en France, en Europe, dans le monde, les moyens existent pour que chaque être humain ait de quoi manger, se soigner, se loger, aller à l'école, etc, sans que nous ayons à faire un tri discriminatoire et inhumain entre les personnes selon leur nationalité, leur carte d'identité ou leur date d'arrivée.

L'humanité a très largement les moyens de subvenir aux besoins de toutes et de tous, mais pour y arriver nous devons arracher les richesses, les moyens de production et le pouvoir de cette petite minorité de capitalistes qui nous appauvrit et nous exploite. Cela nécessite la plus large unité des exploités.

Tous les discours qui visent à glorifier telle ou telle nation, à nous diviser selon nos origines, selon que nous soyons exploités par PSA ou par BMW, sur les rives orientales ou occidentales du Rhin, de la Méditerranée ou de l'Atlantique, et ne font que nous affaiblir tant pour nos luttes revendicatives immédiates que pour dans le combat révolutionnaire global en vue du renversement de la bourgeoisie. ■

# Travailleuses, travailleurs... de qui parle-t-on ?

*Nicolas Dessaux*

**L**e mouvement de lutte contre la loi travail, qui continuera en septembre, a été l'occasion de rappeler à celles et ceux qui l'auraient oublié que des salarié-es sont indispensables pour la production, la transformation et l'acheminement de biens et de services. Reste à savoir si celles et ceux (surtout ceux) dont on a un peu entendu parler sont réellement représentatifs de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs en France actuellement.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) fournit des ressources précieuses pour s'extraire d'une vision ou trop individuelle (moi, ma voisine, mon beau-frère, ma mère, mes connaissances...) ou trop médiatique. Les chiffres disponibles permettent de se forger une idée plus objective de la réalité.

Les salarié-es représentent 90% de la population active en France. Bien sûr, le salariat n'est pas homogène : salarié-es du secteur privé ou associatif, agent-es des fonctions publiques (20% de la population active), auto-entrepreneurs (plus d'un million, souvent des salariés déguisés), travailleuses et travailleurs privés d'emploi...

Pour décrire le salariat, commençons par « la classe ouvrière », leitmotiv de nombre d'organisations, politiques ou syndicales. Sauf que, en-dehors des ouvriers du bâtiment et des travaux publics (BTP), la plupart des salarié-es ne se considèrent pas comme ouvriers, quelle que soit la manière dont on puisse caractériser leur position économique dans l'analyse marxiste. Il faut donc sortir des représentations et de l'imagerie des siècles précédents.

Il est important d'identifier les catégories professionnelles les plus représentatives du salariat, par leur nombre, par leur identification, par le rôle central qu'elles jouent dans le capitalisme contemporain. Parmi celles et ceux qui ont un emploi, on trouve effectivement les ouvriers du BTP (plusieurs millions), mais aussi les fonctionnaires territoriaux (plus de deux millions), les agent-es d'entretien (plus d'un million), les aides soignant-es et infirmier-es (plus d'un million), les salariées de l'aide à la personne, les assistant-es maternel-les, les salarié-es de la vente, de la logistique et du transport. Sans oublier qu'il existe également une large partie de la population qui (sur)vit, d'une manière ou d'une autre, du salaire socialisé, parce qu'elle est au chômage, en retraite, en invalidité. Chacune de ces situations engendre des

rapports différents au patronat et à l'administration.

La forte concentration des femmes dans un nombre réduit de métiers – les moins rémunérateurs – fait que, aujourd'hui, certains des métiers les plus importants en nombre sont aussi les plus féminisés (entretien, santé, aide à la personne...). La plupart de ces femmes sont mères ou grand-mères et font une double journée de travail. On ne peut se contenter de parler des conditions de travail dans l'entreprise sans prendre en compte la dimension familiale, car une des préoccupations principales de ces femmes est souvent de concilier travail et enfants.

La contre-révolution capitaliste initiée dans les années 1970-80 a profondément modifié la composition de la classe ouvrière en France. Les grands sites industriels employant des milliers d'ouvriers sont devenus des exceptions. La plupart des usines en emploient moins de 250. Le recours généralisé à la sous-traitance et à l'externalisation fait que, sur un même site, les salariés peuvent être employés par plusieurs entreprises différentes. Les délocalisations à l'échelle nationale ont permis de fermer des sites situés dans des bassins industriels combatifs pour les rouvrir dans des zones rurales sans traditions de lutte.

Il en résulte une grande fragmentation de la classe ouvrière industrielle, qui a une influence sur ses capacités de lutte. Les secteurs montants du monde du travail sont généralement les moins syndiqués et ceux où les modes de lutte traditionnels (grève, manifestation) sont le moins accessibles. Les difficultés à étendre les grèves lors des mouvements sociaux et le phénomène de « grève par délégation » y puisent leur source. Le slogan de « grève générale » se heurte à cette composition de la classe ouvrière.

L'ensemble de ces changements devrait avoir des répercussions profondes sur la manière s'adresser politiquement au monde du travail : c'est une réflexion qui doit guider notre combat commun contre le capitalisme. ■

## **SOLIDARITÉ OUVRIÈRE**

Tous les jours, l'actualité des luttes sociales se trouve sur le blog *Solidarité Ouvrière* :

**[communismeouvrier.wordpress.com](http://communismeouvrier.wordpress.com)**

# Le service civique ou l'embrigadement national et le permis d'exploiter

Tyson Coxa

Dans la continuité de ce que la droite avait déjà commencé, l'Assemblée nationale, avec une majorité « de gauche », a adopté un amendement proposé par des députés socialistes. Cet amendement vise à expérimenter un service civique « universel et obligatoire » pour les 18-25 ans. Partant d'un constat que les jeunes, et notamment des quartiers populaires, ne sont pas suffisamment attirés par le service civique actuel « volontaire », les députés le rendent donc obligatoire pour toutes et tous avec, avant tout, trois mois d'endoctrinement « républicain ». S'en suivront six mois de missions « d'intérêt national », souvent à l'opposé de l'intérêt collectif et toujours contraire de l'intérêt de la jeunesse, payées à l'exploitation, aux bas-salaires et à la précarité.

Lors de ses vœux à la jeunesse, après les attentats terroristes du mois de novembre 2015, François Hollande avait déjà annoncé vouloir généraliser le service civique en passant de 70 000 personnes entre 16 et 25 ans à 350 000 pour 2018, ainsi que sa volonté de créer un « livret citoyen » accompagnant les « jeunes » jusqu'à leurs 25 ans. Mais il s'agissait d'une future mesure qui devait être bâtie sur la base du volontariat et non d'une mesure « obligatoire ».

## Le service civique, un projet des réactionnaires qui n'ont jamais fait le deuil du service national obligatoire

Le service civique était avant tout un grand projet de la droite que Martin Hirsch, alors secrétaire d'État, a finalement mis en place en 2010. La mesure a été adoptée à une large majorité et saluée par la droite comme par la gauche. Inutile de préciser qu'un tel service civique est très cher à tout populiste digne de ce nom à la chasse aux voix, de Marine Le Pen à Jean-Luc Mélenchon.

C'est une forme d'emploi précaire déguisé avec une rémunération bien en dessous du seuil de pauvreté. La rémunération se situait entre 573,65 € et 680,03 € par mois selon les situations, dont jusqu'à 80% versé par l'État. Créé, d'après l'ancien Secrétaire d'État, pour encourager à l'engagement citoyen, renforcer la cohésion nationale et favoriser la mixité sociale, le service civique n'a fait que préparer une génération de jeunes à la misère qu'est le

salariat précaire de plus en plus généralisé. De plus, si le service civique permet de cotiser pour les retraites, il ne permet pas de cotiser pour le chômage, entre autre. Bref, tout a été fait pour fournir à certains secteurs d'activité, comme l'éducation, la santé et le social, l'animation ou encore le secteur sanitaire, des milliers de jeunes « motivé-es » et sous-payé-es.

## Une mesure qui cible avant tout les jeunes des « quartiers populaires »

Depuis 2010, le pouvoir a constaté que le volontariat « restreint » l'accès à ce service à de nombreux jeunes soit par manque d'informations soit par manque de moyens, notamment des jeunes des « quartiers populaires »,

**« Avec ce type de mesure, ils visent avant tout à museler la jeunesse, surtout dans une période de forts mouvements sociaux, et à fournir de la main d'œuvre bon-marché au patronat. »**

comme précisé dans le texte de référence. Donc dans un contexte où la jeunesse était la première mobilisée contre la « loi travail » et reste très mobilisée et active, les autorités décident de s'en occuper, dans un souci de « cohésion sociale » et « l'engagement citoyen des

jeunes ». L'amendement socialiste adopté le 28 juin généralise donc cette mesure de 2010 en rendant le service civique « universel et obligatoire » pour tous les jeunes entre 18 et 25 ans à titre expérimental pour une durée maximale de trois ans.

## Premier objectif : Embrigader, endoctriner et empêcher tout esprit critique par rapport au capitalisme et la dictature bourgeoise

Le nouveau service civique prévoit deux périodes d'engagement des jeunes. Une première période de « trois mois de « classe républicaine » du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> octobre de l'année de majorité ». L'amendement précise que « ce temps de mixité sociale et culturelle permet l'apprentissage des fondamentaux de la République : découverte des humanités et des symboles de la Nation (histoire, mémoire, droits universels, dignité humaine...) et des grands services publics. Cette première période peut être aussi l'opportunité d'un effort d'égalité quant à des acquis de base (alphabétisation, accès à la santé...). Sur le plan pratique cette première phase présente l'avantage de pouvoir bénéficier d'infrastructures d'hébergements particulièrement disponibles à ce moment de l'année [vacances scolaires estivales]. »

Le « service civique comme berceau de notre démocratie [bourgeoise] » devrait détourner les jeunes des quartiers de tous types de radicalisation et les remettre sur le bon chemin. Et ce sont bien les notions bourgeoises des humanités et de la Nation qui doivent absolument chercher l'adhésion de plus grand nombre. Quelle belle mission qu'éduquer la jeunesse ! Néanmoins, est-ce vraiment le cas ? Si effectivement, l'État considère que l'émancipation de la jeunesse passe par l'éducation, comment ça se fait qu'il y a tant de moyens prêts à être investis pour l'enseignement des symboles de la Nation alors que, de l'autre côté, l'éducation manque de moyens, que des postes et des classes sont continuellement supprimés ? Si l'on considère que le progrès social passe par la pédagogie notamment des droits universels et de la dignité humaine, comment ça se fait qu'on investisse autant de moyens pour un cursus de seulement trois mois alors qu'une chose si simple comme les ABCD de l'égalité ait pu être retirée des programmes scolaires si vite sous pression des réactionnaires ?

Finalement, quel impact peut réellement avoir le premier été de la majorité passé à apprendre les paroles de la Marseillaise ou encore l'histoire impérialiste et coloniale de la France sur ces jeunes dont les préoccupations sont d'une toute autre nature ?

### **Second objectif : fournir de la main d'œuvre bon marché et préparer la jeunesse à mieux accepter la précarité et les bas salaires**

L'amendement poursuit : « Dans les six ans qui suivent l'année de leur majorité, il est proposé aux jeunes d'effectuer six mois de service civique dans cinq à dix missions d'intérêt national définies par le Parlement. La moitié de ces missions s'appuierait sur des services publics (protection civile, Défense, santé, environnement, etc.). Cet engagement peut être décomposé en deux périodes de trois mois librement choisies par chacun selon son parcours d'études ou professionnel. » Même si les détails devront arriver plus tard par décrets d'application qui définiront ses modalités, ça restera semblable à ce qui existait depuis 2010. Il s'agit des missions précaires, sous-payées, financées en majeure partie par l'État. En clair, on essaye de dessiner une esquisse de ce que les jeunes auront comme future vie professionnelle et la présenter comme « une normalité dans l'intérêt national ».

Alors que bien de jeunes sont déjà engagés dans les activités de « l'intérêt collectif » comme par exemple dans des organisations syndicales, des organisations politiques, des différents collectifs plus ou moins formels ou même simplement dans les associations humanitaires, d'aides aux plus démunis, de soutien aux réfugiés, etc. l'État oppose à cet « intérêt collectif » un « intérêt national » dont il définit les critères et qui aurait une absolue priorité.



### **Au-delà de retrait de cet amendement, il faut contre-attaquer**

Les communistes ne peuvent rester passifs face à cette attaque qui met la jeunesse, sa liberté, son émancipation et son esprit critique en danger. Certaines organisations, comme Solidaires-étudiant.e.s, ont déjà lancé une pétition pour le retrait immédiat de cet amendement. Il faut la soutenir comme d'autres initiatives à venir.

Cette proposition met certaines questions en débat et ouvre également d'autres perspectives de contre-attaque.

Par cette mesure, les autorités avouent indirectement et malgré elles que l'argent il y en a et suffisamment. Les missions de service civique sont majoritairement financées par les caisses de l'État. Cette enveloppe doit être reversée directement dans le système éducatif actuel, financer les bourses et logements de celles et ceux qui veulent poursuivre les études ainsi que de ces jeunes déjà engagés dans les activités associatives, syndicales et politiques. Face à leur « intérêt national », à nous de défendre notre « intérêt collectif » !

De l'autre côté, la simple existence des associations et des entreprises très gourmandes en candidats à un service civique prouve que du travail il y en a, aussi. La première version du service civique est estimée à plus de 80 millions d'heures travaillées payées, par l'employeur, à presque dix fois moins que le SMIC. Il est évident que de telles mesures sont du pain bénit pour le patronat. C'est d'autant plus vrai dans des secteurs d'activité où les salariés sont déjà au plus bas salaire, comme le secteur sanitaire, social ou dans la santé, et où le personnel témoigne déjà des conditions déplorables en raison d'un manque cruel d'effectif.

Avec ce type de mesure, ils visent avant tout à museler la jeunesse, surtout dans une période de forts mouvements sociaux, et à fournir de la main d'œuvre bon-marché au patronat. Nous ne pouvons pas nous contenter d'un simple rejet. Nous devons être capables d'y répondre et porter notre vision des choses basée exclusivement sur nos besoins et intérêts. ■

# L'été, les vacances pour les uns, les expulsions pour les autres

*Aleksa Gvozden*

Il est habituel que pour une famille de sans-papiers sous le coup de l'OQTF (obligation de quitter le territoire français) la préfecture impose un ou plusieurs pointages par semaine dans une station de police avant 8h du matin. Ça permet, si les enfants sont scolarisés, que la famille soit « toujours prête » pour une expulsion sans que les agents de police soient obligés de chercher les enfants à l'école. Le traumatisme subi par les enfants est le dernier de leur souci, ce processus existe surtout pour faciliter le transfert et éviter qu'une mobilisation de soutien, à l'école et ailleurs, soit possible.

Les expulsions, pour les familles avec enfants, sont d'autant plus fréquentes pendant la période estivale, une fois l'école terminée. Avec les vacances et isolées des soutiens possibles, ces personnes sont plus vulnérables et plus facilement expulsables. Les autorités le savent.

Plus particulièrement pour des Roms, il peut s'agir d'une double expulsion.

Amnesty International met en garde sur la situation de 50 familles roms installées dans le bidonville de la rue Coignet

à Saint-Denis qui représente un cas très fréquent. Ces familles avec 29 enfants, dont 18 en bas âge, sont menacées d'expulsion du jour au lendemain. Un sursis a été déjà prévu jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il est arrivé à son terme et la préfecture refuse d'accorder un nouveau diagnostic social. A défaut, ce sont les obligations de quitter le territoire qui ont été distribuées. Seules quatre familles ont eu des propositions d'hébergement. Les autres, en cas d'expulsion, se retrouveront dans une extrême précarité.

Et pourtant, la législation européenne impose que toute expulsion doit s'accompagner d'une solution de logement pour permettre notamment la poursuite de la scolarité des enfants. Cette législation, bien plus avantageuse que celle existante en France, est appliquée selon la bonne volonté des autorités locales.

En France, on aime bien mettre en place les mesures antisociales en pointant de doigt les directives européennes et disant qu'on n'a pas d'autre choix. On n'a pas d'autre choix... sauf quand il s'agit de la législation qui renforce le respect de certains droits, en général, et des étranger-es, en particulier. ■

## ENVIRONNEMENT

# Sortir de l'agriculture intensive ?

*Pauline Vernon*

L'agriculture intensive est un système de production agricole qui repose sur l'usage massif d'engrais chimiques, de traitements herbicides, de fongicides, d'insecticides, de régulateurs de croissance, de pesticides... Ce mode de production agricole dominant en France comme ailleurs dans le monde fragilise (voire met en péril) l'environnement. De nombreux problèmes liés à l'utilisation massive des engrais, sont identifiés, dont la pollution des eaux et l'épuisement des sols.

À la fin des années soixante, en France, les remembrements, pour donner des surfaces plus larges et plus regroupées, ont durablement modifié le paysage rural. Haies arrachées, fossés supprimés et remplacés par des réseaux de drainage, chemins ruraux élargis aux dimensions des engins agricoles ne sont que les plus voyantes modifications paysagères. Ce prétendu modernisme ne fait qu'aggraver ces atteintes à l'environnement et il n'est pas rare de constater que pour quelques heures annuelles de gain de temps ou pour quelques dizaines de mètres carrés de production en plus, arbres, fossés et chemins

ruraux paient un lourd tribut à la course au productivisme. Faune et flore y ont parfois perdu toute possibilité de vie. Broyage des habitats en lisière des parcelles, utilisation de produits chimiques, ont eu raison de nombre d'animaux et d'insectes. Dès les premiers orages, les sols sont délavés et emportés sans possibilité de fixation – d'où des inondations – et ne reste peu à peu qu'un support mort pour une production artificielle tributaire d'engrais et autres traitements chimiques.

Reste que la transformation de la production vers une agriculture respectueuse de la nature ne se pose pas qu'à l'échelon local voire micro-local. Aujourd'hui, tout n'est pas parfait dans le développement actuel de l'agriculture biologique, qui n'est pas vertueuse « par nature ». En effet, ce n'est pas une démarche globale. La transformation du système agraire nécessite non seulement un effort de transition considérable, impliquant notamment l'évolution de la recherche agricole, la formation des paysan-nes, l'amélioration des conditions de travail des paysan-nes et de leurs salarié-es dans l'ensemble du monde. ■

# Les fraternités étudiantes américaines : culture du viol et privilèges de classe

Amandine Briffaut

**B**rock Allen Turner est un jeune homme promis à un avenir radieux : étudiant à la prestigieuse université de Stanford (Californie), il est membre de l'équipe de natation. Excellent nageur, il rêve de Jeux olympiques.

Le 17 janvier 2015, lors d'une fête organisée par une fraternité étudiante, Brock Turner entraîne une jeune femme alcoolisée et inconsciente dehors, près d'une benne à ordures, où il l'agresse sexuellement<sup>1</sup>.

La jeune femme se réveille à l'hôpital, où elle apprend qu'elle a peut-être été violée. Elle subit une série d'examen douloureux et ne comprend pas ce qui lui arrive. C'est dans les journaux qu'elle découvrira les détails sordides de son agression.

Le 30 mars 2016, au terme d'un procès traumatisant pour elle, l'accusé Brock Turner est reconnu par un jury coupable d'agression sexuelle sur une personne intoxiquée et inconsciente. Il encourt 6 ans de prison.

Aaron Persky, juge à la Cour Supérieure de Californie, est un ancien étudiant de l'université de Stanford, où il était également athlète, capitaine de son équipe.

Le 2 juin 2016, ce juge respecté condamne Turner à 6 mois de prison, assortis de 3 années de probation. Jugeant que la prison aurait un impact délétère sur le jeune homme - dont le casier judiciaire est vierge, de surcroît - Persky décide de se montrer clément, en dépit des réquisitoires.

Le juge se retrouve alors sous le feu des critiques : accusé de complaisance, il fait l'objet d'une pétition demandant sa révocation.

## Aux États-Unis, une femme sur cinq est agressée sexuellement à l'université

Les chiffres sont accablants, et malgré des affaires retentissantes, l'omerta règne encore. Aux États-Unis, les universités ne sont pas tenues de reporter les agressions sexuelles aux autorités. Les dirigeants ne veulent pas voir la réputation de leur établissement entachée par ce que d'aucuns considèrent encore comme « de simples dérapages » en marge de soirées étudiantes trop arrosées.

L'alcool tient d'ailleurs une place centrale dans la défense de Turner. Devant la cour, il impute son action à sa consommation d'alcool et exprime ses remords d'avoir trop bu.

Circonstance atténuante pour l'agresseur, la consommation d'alcool rend en revanche la victime en grande partie responsable de ce qui lui arrive.

Il n'est donc pas étonnant de constater que les victimes portent

très peu plainte. Leur parole est mise en doute et leur réputation définitivement salie sur le campus. Lorsqu'elles arrivent jusqu'au procès, elles doivent alors subir une seconde épreuve, douloureuse et épuisante, au cours de laquelle elles doivent répondre à des questions intimes et dérangeantes et voient leur vie privée scrutée dans les moindres détails.

## Culture du viol et privilège de classe

Les campus américains fonctionnent comme de petites villes où les étudiants vivent en vase clos, loin de la structure familiale. La logique de groupe y est prégnante et l'apprentissage passe souvent par l'appartenance à une fraternité ou une équipe sportive.

Les fraternités étudiantes sont d'importants cercles de socialisation qui se développent dans les universités américaines à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Réservées à une élite bourgeoise masculine, lieux de camaraderie et d'entraide, les fraternités cultivent l'entre-soi et permettent à leurs membres de bénéficier d'un réseau, même après la sortie de l'université.

Elles sont aujourd'hui régulièrement pointées du doigt à cause du racisme, du machisme, de l'homophobie et de la culture du viol qu'elles véhiculent trop souvent. Le même constat peut s'appliquer aux équipes sportives des universités.

Dans certaines fraternités, le viol peut constituer un rite initiatique, permettant à un étudiant de première année d'intégrer le groupe. Certaines études sociologiques menées sur les campus américains montrent que les membres des fraternités violent 3 fois plus que n'importe quel autre étudiant<sup>2</sup>. En 2014, un étudiant membre d'une fraternité de la Georgia Tech a publié et diffusé un véritable guide pour appâter et violer des étudiantes<sup>3</sup>.

Préoccupées par leur réputation, les universités tentent d'étouffer les affaires de viol. En vain. La presse titre régulièrement sur ces affaires et certaines victimes osent témoigner, parfois à visage découvert. Des campagnes de sensibilisation sont mises en place sur la notion de consentement. Un changement semble possible aux États-Unis, où le taux de viol est le plus élevé de tous les pays industrialisés.

Le 27 juin 2016, le juge Persky condamne Raul Ramirez, un Salvadorien de 32 ans issu d'un milieu défavorisé, à 3 ans de prison pour agression sexuelle sur sa colocataire. Si la peine peut sembler méritée, quoi qu'en soit insuffisante, il est évident que Ramirez n'a pas, lui, bénéficié de la connivence du juge. ■

(1) <http://rue89.nouvelobs.com/2016/06/07/viol-stanford-lhistoire-derriere-lettre-264283>

(2) <https://antixisme.net/2013/06/05/fraternite/>

(3) <http://edition.cnn.com/2013/10/09/opinion/foubert-fraternities-rape/?ref=obnetwork>

# Solidarité internationale face à la loi travail

**Camille Boudjak**

La lutte menée depuis le mois de mars en France contre la loi travail est suivie par des travailleuses et travailleurs du monde entier qui, partout, subissent les attaques anti-ouvrières de la bourgeoisie et de ses serviteurs politiques et se reconnaissent donc dans nos grèves et manifestations. Ainsi le 14 juin, alors que nous étions un million dans les rues de Paris des rassemblements, manifestations et autres actions ont été organisés dans plusieurs villes d'Italie (Bologne, Milan, Rome...), à Madrid, Leipzig, Athènes (le consulat français de Patras a lui été occupé), Zurich mais aussi Dacca, Sao Paulo ou San Francisco.

De partout aussi proviennent des messages de solidarité. Parmi ses nombreux messages, on peut citer celui du syndicat USWA 8751 des conducteurs de cars scolaires de Boston... camarades qui, avant d'apporter tout leur soutien à la classe ouvrière de France, écrivent : « nous travaillons pour un despires parasites capitalistes français Véolia/Transev que vous connaissez bien. Depuis le premier jour, cette compagnie (agissant au nom

de la direction politique et financière de la ville) a tenté de briser notre syndicat. Ils ont cru y arriver en licenciant quatre de nos dirigeants élus (...) en novembre 2013. Mais en décembre dernier, nous avons non seulement forcé Véolia/Transdev a réintégré nos dirigeants, mais aussi gagné des contrats avantageux pour nos syndiqués. »

Nos camarades du Comité international de solidarité ouvrière – Iran témoignent de leur solidarité après avoir rappelé : « Dans notre lutte contre les patrons et leur régime islamique en Iran, nous avons toujours pu compter sur la solidarité ouvrière internationale, en particulier de votre part camarades de France. Nous pensons que dans la situation du monde d'aujourd'hui, alors que les capitalistes tentent de résoudre leur crise économique en attaquant les travailleurs, par des licenciements de masse, des baisses de salaires et autres mesures d'austérité, la solidarité internationale des travailleurs est plus que jamais nécessaire. »

Et au-delà des messages et actions, il est particulièrement intéressant de voir apparaître, comme dans le Nord de la France, une coordination de syndicalistes de France, de Belgique et de Grande-Bretagne pour mener une lutte commune contre les attaques anti-ouvrières.

Vive la solidarité ouvrière internationale ! Prolétaires de tous les pays, unissons-nous ! ■

## Genève : Appel à la solidarité financière avec notre camarade !

Pascal, militant syndical connu de Besançon et camarade de l'Initiative Communiste-Ouvrière, a été condamné à payer une amende de 500 francs suisses et 200 francs suisses de frais de dossier pour « manifestation non autorisée », suite à une simple diffusion de tracts lors de l'ouverture de la conférence de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à Genève le 30 mai 2016.

En effet, cette année encore, des membres du Parti Communiste-Ouvrier d'Iran et de l'Initiative Communiste-Ouvrière ont saisi l'occasion de l'ouverture de la conférence de l'OIT pour tenter de faire entendre la voix des travailleurs d'Iran et en particulier de ceux qui sont emprisonnés pour leur activité syndicale. Des tracts ont également été distribués pour dénoncer la répression en France dans le contexte de la lutte contre la loi travail.

Rapidement, la police de Genève est intervenue pour mettre fin à la distribution et effectuer un contrôle d'identité. Le rapport de police lui-même souligne qu'il n'y a pas eu la moindre violence et la moindre provocation.

Nous trouvons scandaleux de condamner à une forte amende le simple fait de distribuer des tracts. En Suisse comme ailleurs, le droit de faire connaître ses revendications et ses opinions par voix de tracts est une liberté fondamentale qui se doit d'être respectée. Aussi, nous avons décidé de contester cette amende en justice.

Pour faire face au frais de justice nous appelons à la solidarité financière de chacune et de chacun.

<https://www.lepotcommun.fr/pot/i6uwwtii>

### QUI SOMMES-NOUS ?

Le communisme-ouvrier, c'est le mouvement de la classe ouvrière contre l'exploitation capitaliste.

C'est une société sans classes, c'est l'abolition du salariat, la propriété commune des moyens de production, l'égalité et la liberté. C'est une société qui applique réellement le principe « de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ».

Le communisme, ce n'est ni l'indépendance nationale, ni l'étatisation de l'économie, ni la nostalgie de l'URSS, de la Chine ou de toute autre dictature soi-disant socialiste, ni le soutien à n'importe quel réactionnaire sous prétexte qu'il est anti-impérialiste.

Dans les luttes sociales, contre le sexisme, contre le racisme, contre le nationalisme, contre l'intégrisme, contre le totalitarisme, contre l'exploitation capitaliste, contre toute forme d'oppression et les discriminations, les communistes sont là, pour préparer la révolution et le véritable changement social.